

Communiqué de presse

4 avril 2018



RESULTATS ANNUELS 2017 : 139,7 MILLIARDS D'EUROS DE DETTE AMORTIS A LA FIN DE 2017

Le Conseil d'administration de la CADES s'est réuni le 4 avril sous la présidence de M. Jean-Louis Rey et a arrêté les comptes de l'exercice 2017. Ces comptes sont soumis à l'approbation des Ministres chargés de l'Economie, des Finances et des Affaires Sociales. Les comptes annuels et le rapport d'activité seront présentés le 28 mai prochain au Comité de Surveillance.

Eléments significatifs du résultat

Au 31 décembre, en milliards d'€	2017	2016
Produit net de la ressource	17,2	16,75
Charges	2,2	2,3
Résultat	15,0	14,4

Les ressources de la CADES s'établissent à 17,2 milliards d'euros, répartis comme suit :

- CRDS ⁽¹⁾ : 7,2 milliards d'euros
- CSG ⁽¹⁾ : 7,9 milliards d'euros
- Versement du FRR ⁽¹⁾ : 2,1 milliards d'euros

Le montant net des intérêts versés aux investisseurs est de 2,2 milliards d'euros.

Le résultat de 15,0 milliards d'euros, dont l'affectation est mécaniquement dédiée à l'amortissement de la dette sociale, permet à la CADES de poursuivre la mission que lui a confiée le Parlement français.

Au 31 décembre 2017, plus de la moitié de la dette sociale reprise depuis 1996 a été amortie (54%), représentant 139,7 milliards d'euros amortis. Ainsi, sur 260,5 milliards d'euros repris, il reste désormais 120,8 milliards d'euros de dette à amortir.

Mise en place d'un Comité d'Audit

Depuis le début de l'année, un Comité d'Audit a été mis en place afin de s'inscrire dans les meilleures pratiques de gouvernance. Ce Comité, composé de quatre membres et présidé par David Hoyrup, Directeur Adjoint de la sous-direction du financement de la Sécurité Sociale, agira sous la responsabilité du Conseil d'Administration et émettra un avis sur les comptes semestriels et annuels ainsi que sur le contrôle interne et la gestion des risques.

En 2018, le Comité s'est réuni à deux reprises. Lors de la première réunion en février consacrée au contrôle interne, il a étudié la cartographie des risques présentée par la cellule de contrôle interne de la CADES et préconisé l'élaboration d'un plan d'action hiérarchisé qu'il examinera en septembre.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

La 2^{ème} réunion qui s'est tenue fin mars avait pour objet l'examen des comptes annuels 2017. Le commissaire aux comptes présent à cette réunion a confirmé l'absence d'anomalies majeures et précisé que les comptes seront certifiés sans réserve. Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, a pris connaissance des recommandations du Comité d'Audit qu'il a acceptées.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la Sécurité Sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey
Responsable de la communication
01 55 78 58 07
genevieve.gauthey@cades.fr



Relations presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.